

**COMITÉ DE DIRECTION DU 06 JUILLET 2023**

**PROCES VERBAL DE SEANCE**

Collège des élus						Collège des socio-professionnels					
Statut	NOM	Prénom	P.	A	E.	Statut	NOM	Prénom	P.	A	E
Titulaire	MESNIL	Jean-Philippe	X			Titulaire	DUCLOS	Jacques		X	
Titulaire	DAGORN	Grégoire	X			Titulaire	HOFMAN	Mark			X
Titulaire	ALLENO	Delphine	Démissionnaire			Titulaire	PLESSARD	Jean-Marc	X		
Titulaire	MARTIN	Béatrice	X			Titulaire	BISSON	Delphine	X		
Titulaire	GARIGUE	Jacques	X			Titulaire	JULIENNE	Valérie	X		
Titulaire	COURVALLET	Samuel		X		Titulaire	DUBOC	Yann			X
Titulaire	GUIBOUT	Maryvonne	X			Suppléant	SAMSON	Gérard		X	
Titulaire	GASNIER	Jean-Marie		X		Suppléant	DELAY	Charlotte	Démissionnaire		
Titulaire	LEROUX	Jean-Claude	X								
Suppléante	GALLET	Jean-Louis		X							
Suppléante	LECOQ	André	X								
Suppléant	MAUNOURY	Maryvonne	X								

**Suppléant(s) avec voix délibérative** : M. LECOQ, Mme MAUNOURY

**Personnalité(s) invité(e)(s)** : aucune.

**Secrétaire de séance** : M. Slim HANACHI

Le CODIR est présidé par M. Jean-Philippe MESNIL.

**Ordre du jour**

- Approbation du PV du CODIR précédent
- Point d'information sur les dossiers en cours
- Programme d'animations estival
- Décision modificative n° 1
- Modification délibération de délégation commerciale
- Questions diverses

\*\*\*

**1- Vérification du quorum**

Le quorum est atteint.

**2- Approbation du PV du CODIR précédent**

<b>Décision du CODIR</b>
<b>Après en avoir délibéré le CODIR valide à l'unanimité le PV du CODIR du 09 mars 2023</b>

**3- Décision modificative n°1**

- *Cf. support de présentation.*

<b>Décision du CODIR</b>
<b>Après en avoir délibéré le CODIR approuve à l'unanimité Décision Modificative n°1</b>

**4- Modification des délégations commerciales**

- *Cf. support de présentation.*

<b>Décision du CODIR</b>
<b>Après en avoir délibéré le CODIR approuve à l'unanimité la modification des délégations commerciales accordées au Directeur (passage des taux de commission et de marge à 60 %)</b>

**5- Programme d'animations estival (information)**

- *Cf. support de présentation.*

**6- Point d'information sur les dossiers en cours**

- *Cf. support de présentation.*

**7- Questions diverses**

Concernant le 80<sup>e</sup> anniversaire du Débarquement et de la bataille de Normandie

*Mme BISSON interroge sur les modalités.*

*M. HANACHI précise que les communes et partenaires seront sollicités en septembre pour une réunion d'information. L'office de tourisme collectera les initiatives pour les valoriser dans le cadre d'une promotion générale, en plus des animations portées en direct par la CDC. Cette promotion sera étendue aux partenaires des territoires ornais et calvadosiens en lien avec la Poche de Falaise-Chambois.*

*La réunion sera également l'occasion d'aborder les dispositifs de financement du Calvados, de la Région et de l'Etat.*

Concernant le passage de la flamme olympique

*M. MESNIL et Mme COURTOIS rappellent que la Ville de Falaise accueillera la flamme olympique le 30 mai 2024, dans le cadre d'un convoi dit « agile » ou « léger ». Un parcours d'environ 1 km mobilisant 4 à 5 coureurs sera établi entre le château GLC et le château de la Fresnaye.*

*Les relayeurs devront être des personnalités fortement engagées localement mais ne pourront être des élus ou des sportifs de haut niveau. C'est le Comité Olympique qui validera in fine les candidatures.*

*Cet évènement sera l'occasion, à la demande du Comité Olympique, d'organiser de multiples animations sur la journée.*

*La salle Pedro Martin accueillera les coureurs et techniciens et le parking des Bercagnes sera mobilisé pour le convoi.*

*Le coût de cet accueil est de 10 000 € répartis à 50/50 entre la Ville et la CDC.*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 00.

Le Président  
Jean-Philippe MESNIL

